



DELIBÉRATIONS N°205
CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 OCTOBRE 2021

DEL 2021.10.20/205

Thème :

**INSTITUTION ET VIE
POLITIQUE**

Le **mercredi 20 octobre 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Catherine VALDENNAIRE, Annie ASTIER-CONVERSET, Christian JULLIEN, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Éliisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, René MICHEL, Christophe OSTI, Marie SOUBRANE, Christian FERRUS, , Hervé BOULAIS, Monique OLLAGNIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS , Natalia SERTOOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Elie HAMDANI, Francine DAERDEN, Aurélie POYAU,

Objet :

**Dénomination de
l'esplanade de la Cité
administrative**

Étaient représentés :

Richard NUSSBAUM donnant pouvoir à Arnaud MURGIA
Éric PEYTHIEU donnant pouvoir à Jean-Marc CHIAPPONI
Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Catherine VALDENNAIRE
Renaud PONS donnant pouvoir à Marie SOUBRANE
Sandrine CORDIER donnant pouvoir à Émilie DESMOULINS
Maud GADÉ donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF
Gabriel LÉON donnant pouvoir à Aurélie POYAU

Convocation :

Date : 11/10/2021

Affichage : 11/10/2021

**Nombre de membres du
conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 26

**Nombre de
suffrages**

exprimés : 32

Absents excusés :

Richard NUSSBAUM, Éric PEYTHIEU, Corinne FAURE-BRAC,
Renaud PONS, Sandrine CORDIER, Maud GADÉ, Gabriel LÉON

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS

- VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
- CONSIDERANT** la compétence du Conseil Municipal en matière de dénomination des lieux publics ;
- CONSIDERANT** l'absence de dénomination de l'esplanade de la Médiathèque ;
- CONSIDERANT** les différents mandats locaux d'Alain BAYROU qui a exercé les fonctions de :
- Maire de la commune de Puy Saint Pierre entre 1983 et 1988 ;
 - Maire de la commune de Briançon entre 1991 et 2001 puis entre 2005 et 2009 ;
 - Président de la communauté de communes du Briançonnais entre 2001 et 2009
 - Président du Conseil Général des Hautes Alpes entre 1998 et 2004
 - Vice-Président du Conseil Régional PACA de 1992 à 1998
- CONSIDERANT** l'attachement indéfectible et profond qu'Alain BAYROU a témoigné à la Ville de Briançon dans l'exercice de ses différentes fonctions ;
- CONSIDERANT** le rôle essentiel d'aménageur qu'Alain BAYROU a joué pour la Ville de Briançon et le Briançonnais, à travers l'ensemble de ses mandats ;

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- De dénommer cet espace public « Esplanade Alain BAYROU » ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou la directrice générale des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

AR Prefecture

005-2150037-20211020-2021_10_205-DE
Reçu le 25/10/2021
Publié le 25/10/2021

ABSTENTION : 1

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE DEL 2021.10.20/205

PUBLIÉE LE :

25 OCT. 2021

Le Maire,
Arnaud MURGIA

